

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 09 MARS 2016 À 20H30

Christian Tarantola, Maire, ouvre la séance à 20h30.

Présents : Christian Tarantola, André Bonnet, Maryse Bornet, Amar Boulassel, Maryse Caël, Jean-Claude Clément, Béatrix Létoffé, Alain Woirgny, Jean-Luc Xemaire, Sefa Arslan, Catherine Meunier-Lacourt,

Absents excusés : Léa Antoine, procuration à Christian Tarantola, Jean-Louis Dormoy, procuration à Alain Woirgny, Dany Tisserant procuration à Maryse Bornet.

Secrétaire de séance : Béatrix Létoffé

1) Comptes administratifs et de gestion des budgets "commune, eau, forêts, lotissement" ; affectation des résultats 2015

Le conseil est d'accord pour que la lecture soit faite par grands chapitres :

Compte administratif du budget de la commune :

COM - COMMUNE DE DOCELLES - - COM - COMMUNE DE DOCELLES		CA	2015
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXECUTION DU BUDGET			
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 649 489.04	G 856 461.91
	Section d'investissement	B 170 646.72	H 264 072.28
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 317 842.12 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 445 379.40 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 820 136.66	= G+H+I+J 1 883 755.71
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)	Section de fonctionnement	E 0.00	K 0.00
	Section d'investissement	F 833 784.55	L 0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	= E+F 833 784.55	= K+L 0.00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 649 489.04	= G+I+K 1 174 304.03
	Section d'investissement	= B+D+F 1 004 431.27	= H+J+L 709 451.68
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 653 921.21	= G+H+I+J+K+L 1 883 755.71

Christian Tarantola félicite l'ensemble de l'équipe municipale et Valérie au secrétariat pour la gestion prudente et rigoureuse des comptes de la commune. Des félicitations sont également adressées à Alain Woirgny, pour ses talents de négociateur, et à son équipe pour les travaux réalisés qui évitent des recours systématiques à des entreprises extérieures. Il est précisé également qu'il y a des restes à réaliser dans la section d'investissement, notamment l'acquisition du site de Lana à l'issue des travaux de l'EPFL (somme déjà provisionnée de longue date), les sommes prévues pour la réalisation des réseaux du projet Vosgélis sont provisionnées également, tout comme les aménagements complémentaires sur le site de Lana. Détail ci-dessous :

COM - COMMUNE DE DOCELLES - - COM - COMMUNE DE DOCELLES		CA	2015
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 833 784,55	L 0,00
16	Remboursement d'emprunts	648,68	0,00
114	RESEAUX D'ELECTRIFICATION POUR L	60 000,00	0,00
115	AUTRES RESEAUX LOTISSEMENT	40 000,00	0,00
125	HONORAIRES ARCHI POUR SALLE MULT	12 614,64	0,00
132	TRAVAUX EN COURS SUR BATIM LANA	103 046,51	0,00
134	ACQUIS AMENAG PARCELLE AH95	20 000,00	0,00
137	PORTES + ISOLATION ECOLE MATERN	60 000,00	0,00
60	Jardin public avec aire de jeux	7 872,32	0,00
74	TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE	182 082,95	0,00
76	ACQUISITION 'SITE LANA'	200 000,00	0,00
94	AMENAGEMENT DE BOURG	147 519,45	0,00

Compte administratif Budget eau :

COM - COMMUNE DE DOCELLES - - EAU DE DOCELLES		CA	2015
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 61 557,92	G 46 096,65	G-A -15 461,27
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 3 839,29	H 14 582,32	H-B 10 743,03

REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 1 295,12 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 89 505,90 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 65 397,21	Q= G+H+I+J 151 479,99	=Q-P 86 082,78

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 2 000,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	= E+F 2 000,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 61 557,92	= G+I+K 47 391,77	-14 166,15
	Section d'investissement	= B+D+F 5 839,29	= H+J+L 104 088,22	98 248,93
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 67 397,21	= G+H+I+J+K+L 151 479,99	84 082,78

Le budget fait apparaître un excédent de la section d'investissement qui sera utilisé pour la réalisation du réseau d'eau pour le projet Vosgelis.

Compte Administratif Budget bois :

COM - COMMUNE DE DOCELLES - - BOIS - BUDGET BOIS DE DOCELLES		CA	2015
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	32 277,30	G	39 740.03
	Section d'investissement	B	10 796.45	H	0.00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	65 193.23 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	10 965.47 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			43 073.75		115 898.73
		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)	Section de fonctionnement	E	0.00	K	0.00
	Section d'investissement	F	0.00	L	0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016		0.00		0.00
		= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		32 277.30		104 933.26
	Section d'investissement		10 796.45		10 965.47
	TOTAL CUMULE		43 073.75		115 898.73
		= A+C+E		= G+I+K	
		= B+D+F		= H+J+L	
		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	

Les ventes de bois, bien que moins importantes que ces dernières années, ont permis tout de même l'abondement du budget général de 15 000€ en 2015

Compte administratif lotissement :

Le compte administratif du lotissement est présenté pour mémoire, en attendant sa clôture...

A l'issue de la présentation, Christian Tarantola cède sa place au premier adjoint, André Bonnet, et sort pour le vote des comptes administratifs. Ils sont approuvés par 12 voix, soit l'unanimité des conseillers présents.

Au retour de Christian Tarantola, vote des comptes de gestion du percepteur qui sont conformes aux comptes administratifs. Approuvés à l'unanimité.

2) Règlement d'une facture par anticipation avant le budget primitif.

En raison de la défaillance d'une machine à laver utilisée tous les jours par les agents communaux, le remplacement ne pouvait attendre, il a donc été anticipé. Voté à l'unanimité.

3) Vente de la maison "rue de la Vologne"

Le Dr Maurice, seul locataire actuel, souhaite l'acquérir. Les domaines l'ont estimé à 100 000€, le Dr Maurice en propose 60 000€ : il est locataire depuis 28 ans, et rachète tout l'immeuble dont l'appartement actuellement vide qui est en très mauvais état et qui, s'il devait être rénové et remis aux normes actuelles, nécessiterait un budget au moins équivalent aux 40 000€ de dépréciation. Voté à l'unanimité

4) Projet Vosgelis : pour la construction de 6 logements adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite.

- Le Contrat de maîtrise d'œuvre est confié à EFFIM, bureau d'études installé à Docelles, pour un montant de 5 760€. Ils ont été particulièrement réactifs pour la préparation de ce dossier et seront sur place pour assurer un suivi des travaux. Voté à l'unanimité
- EFIM a également préparé les dossiers de demandes de subventions pour les travaux qui se monteront à 244 000€ environ (estimation haute, ne tenant pas compte des subventions, des négociations avec les entreprises et de la récupération de TVA). Vote à l'unanimité pour la présentation des demandes de subventions.
- Vogelis nous signale qu'il y a un surcoût sur le montant des études de sols, suite au déplacement du projet faute d'entente avec certains propriétaires. Vote à l'unanimité du montant supplémentaire de 14 043.96€

5) **Conventions transfert des données DDT** et achèvement de travaux (DAACT)

Suite à la loi ALUR et lors de l'adhésion de la Communauté de Communes CCB2V au Pays de la Déodatie, une convention avait été proposée pour confier l'instruction des permis de conduire au Service Instructeur de la Communauté de Communes de St Dié des Vosges. Cette convention doit être réactualisée. Grâce au transfert de données informatisé avec la DDT, le coût revenant à la commune pour chaque instruction a pu être abaissé de 100€ à 60€. La Communauté de Communes propose également un nouveau service : l'attestation de non contestation de la conformité des travaux

Voté à l'unanimité pour la signature de la convention.

6) **Programme ONF 2016 de travaux en forêts communales + parcelles à soumettre au régime forestier :**

Pour 2016, le devis de l'ONF prévoit l'entretien des parcelles 15 et 18, ainsi que la soumission au régime forestier des parcelles C487.C488.C489.C494 et C495 pour un montant de 3550.00€

Recettes prévisionnelles pour 2016 à hauteur de 40 000€

Voté à l'unanimité

7) **Remboursement sinistre** : remboursement pour bris de glace sur la camionnette de service : 214.21€ voté à l'unanimité

8) **Redevance 2016 d'occupation du domaine public routier par France Télécom** : 862.15€

Voté à l'unanimité.

9) **Renouvellement de la convention concernant l'occupation des salles communales en contrepartie de la mise à disposition de professeurs de l'école des arts vivants pour les NAP.**

Cette convention permet aux élèves de la commune de bénéficier d'un enseignement artistique de qualité au travers des NAPS. Voté à l'unanimité

10) **Montant de la redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution gaz exploités par GRDF** : ce montant est fixé par décret, il est cette année de 0.35€ par mètre de canalisation. Voté à l'unanimité

11) **Demande d'adhésion au SMIC des communes de Greux et du Valtin** : le Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale sollicite la délibération du conseil pour l'adhésion des deux communes ci-dessus. Voté oui à l'unanimité

12) **Modifications statutaires de la Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges**

Les modifications visent à harmoniser les compétences sur l'ensemble de la nouvelle ComCom qui demande aux conseils municipaux d'approuver 3 délibérations prises par la Comcom :

- ✓ **Délibération numéro 68 du 16 septembre 2015** Suppression de la compétence optionnelle issue de la Comcom de la vallée de la Vologne : Création, aménagement et entretien des nouvelles aires de jeux intercommunales et de la compétence facultative issue de la comcom de l'Arentèle, Durbion, Padozel : Création, aménagement et entretien des nouvelles aires de jeux intercommunales
- ✓ Délibération numéro 90/2015 : compétences obligatoires/optionnelles et facultatives
- ✓ Délibération numéro 91/2015 : le conseil communautaire décide de prendre la compétence facultative suivante ; Promotion des activités au profit de l'enfance et de la jeunesse : création, aménagement, gestion et financement des accueils de loisirs : est d'intérêt communautaire l'accueil de loisirs sans hébergement de Domfaing. Le conseil municipal de Docelles relève que cette délibération n'est pas équitable vis-à-vis de toutes les autres communes qui financent elles-mêmes leur centre de loisirs sans hébergement, cette dernière délibération est donc rejetée à l'unanimité.

13) **Adhésion 2016 à l'Agence Technique Départementale** : c'est une aide technique à la conception et à la réalisation des travaux très importante depuis la disparition de l'ATESAT (auparavant assurée par la DDT et qui était gratuite pour les communes). Vote oui à l'unanimité

14) **Contrats de travail au service Technique**, point reporté au prochain CM

15) **Jardins partagés :** délibération pour la convention et le règlement des jardins docellois + redevance pour occupation jardins docellois. (joindre la convention et le règlement intérieur qui sera signé par chaque occupant), le montant annuel de la redevance est fixé à 20€, il faut prévoir l'installation d'un composteur, l'accès à l'eau est assuré au niveau du cimetière tout proche, la question des cabanons de jardin sera rediscutée en conseil. Voté à l'unanimité

16) Divers, Informations :

- Le taux des subventions du Conseil départemental a baissé, il est de 8%, mais on peut démarrer les travaux avant d'avoir eu la notification de la subvention.
- SFR ouvre la 4G sur Docelles
- Le Questionnaire de la ComCom pour le projet de territoire a été complété au niveau du conseil.
- *Concernant la piscine de Bruyères : une réunion du SIVOSS est prévue le 24 mars prochain. La piscine est actuellement trop dégradée pour pouvoir continuer à fonctionner, mais le SIVOSS ne peut pas statutairement être maître d'œuvre dans ce projet. La mairie de Bruyères ne souhaitait pas non plus porter le projet, qui a été proposé à la Comcom, mais celle-ci, avant d'étudier le projet, souhaite d'abord s'assurer que toutes les communes adhérentes au SIVOSS sont d'accord avec la nécessité de cet équipement (Jean-Luc Xemaire rappelle que sans une piscine à Bruyères, les enfants ne pourront plus apprendre à nager dans le cadre scolaire, il n'y a plus de créneaux disponibles sur les piscines environnantes). Les délégués de la commune au SIVOSS sont d'accord avec l'importance de cet équipement sous réserve que la rénovation ne donne pas lieu à un projet pharaonique comme ce qui avait été présenté les années dernières.*
- Remerciement de la famille Pierre pour l'envoi de la couronne de la part du Conseil Municipal.
- Demande du collège Charlemagne pour prendre intégrer dans l'équipe technique de la commune certains élèves en difficulté pour des stages d'une semaine.
- Une liste sera établie pour connaître les projets à discuter en réunion de travail avant de faire les choix requis pour tenir les budgets.

Clôture du conseil à 22h20